

# DÉLIBÉRATIONS

N° 2022/079/1.5

Feuillet n°095

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT

**Communauté de Communes  
Terrassonnais Haut Périgord  
Noir**

**58 Avenue Jean Jaurès  
24120 TERRASSON-  
LAVILLEDIEU**

**L'an deux mil vingt-deux, le 10 juin**, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Gymnase de Peyrignac, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

**Date de convocation : 2 juin 2022**

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	36
Votants :	43
Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0

#### PRÉSENTS :

**Titulaires** : Didier CLERJOUX, Sylviane GRANDCHAMP, Bertrand CAGNIART, Lionel ARMAGHANIAN, Bernadette MERLIN, Jean-Marie CHANQUOI, Stéphane ROUDIER, Annie DELAGE, Gaston GRAND, Jacques MIGNOT, Jean-Louis PUJOLS, Élodie REBEYROL, Daniel BOUTOT, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Jean-Jacques DUMONTET, Michel MEYNARD, Marie-Claire BOULINGUEZ, Patrick DELAUGEAS, Claude TURBANT, Mattia TRENTEMONT, Bernard BEAUDRY, Dominique BOUSQUET, Isabelle DUPUY, Claudine LIARSOU, Maud MANIERE, Jean-Yves VERGNE, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

**Suppléant** : Jean-Pierre COLIN représente Josiane LEVISKI, Patrick

LEFEBVRE représente Gérard MERCIER, Paul AUMETTRE représente Edmond Claude DELPY.

**Excusés** : Dominique DURUY donne pouvoir à Jean-Louis PUJOLS, Patrick GAGNEPAIN donne pouvoir à Stéphane ROUDIER, Jean-Michel LAGORSE, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER donne pouvoir à Dominique BOUSQUET, Sébastien LUNEAU, Denis ADAMSKI, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Bernard DURAND, Jean-Michel LAGORSE, Régine ANGLARD, Jean BOUSQUET donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Coralie DAUBISSE donne pouvoir à Jean-Yves VERGNE, Frédéric GAUTHIER, Fabien JAUBERT, Roger LAROUQUIE, Sabine MALARD donne pouvoir à Bernard BEAUDRY, Caroline VIEIRA, Jean-Luc BLANCHARD donne pouvoir à Nicolas RAVIDAT.

**SECRÉTAIRE** : Mme Bernadette MERLIN.

#### **OBJET : Soutien à l'installation d'un sophrologue à la Maison de santé de Hautefort**

M. Diégo DE SCHOUTHEETE, sophrologue, propose depuis le 1<sup>er</sup> avril 2022 des consultations à la Maison de santé de Hautefort dans le cabinet des vacations à raison de 3 demi-journées par semaine.

Une charte d'utilisation du cabinet polyvalent (utilisé actuellement par l'ostéopathe) a été signée avec un tarif de 10€ par demi-journée de vacation.

Afin de faciliter son installation, Monsieur le Président propose au conseil communautaire de prendre en charge le coût des vacations pendant 6 mois, du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 30 septembre 2022.

Cette prise en charge est évaluée à environ 1 000€.

AR Prefecture

024-200041150-20220610-DE2022079-DE  
Reçu le 14/06/2022  
Publié le 14/06/2022

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, :**

APPROUVE la prise en charge du coût des vacations de Diégo DE SCHOUTHEETE, sophrologue à la Maison de Santé de Hautefort du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 30 septembre 2022.

AUTORISE M. le Président à faire, dire et signer tout acte en lien avec cette affaire.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,  
le 14/06/2022

Le Président,  
Dominique BOUSQUET

AR Prefecture

024-200041150-20220610-DE2022079-DE  
Reçu le 14/06/2022  
Publié le 14/06/2022